

Grand Angle

Projet de territoire : nos priorités pour l'avenir

Le rôle joué par les intercommunalités est aujourd'hui une réalité incontournable. Pour répondre aux attentes et faire de l'interdépendance entre les communes une véritable chance pour ses habitants, la CdC Aunis Sud a placé son Projet de territoire sous le signe de l'emploi, de l'attractivité, du développement durable et de la mise en réseau des moyens pour améliorer la qualité des services.



Développement économique

Enjeu n°1

Favoriser l'emploi et soutenir la création/le développement des entreprises

- ▶ développer les outils d'accompagnement économique en faveur des porteurs de projet
- ▶ faciliter l'implantation des entreprises sur les Parcs d'activités de la CdC
- ▶ créer des pôles économiques adaptés aux forces du territoire (agrolimentaire, nautisme, traitement des déchets)
- ▶ développer le tissu local grâce à une politique fiscale attractive

Enjeu n°2

Conserver les jeunes en âge de travailler sur le territoire

- ▶ adapter les formations aux besoins des entreprises locales
- ▶ se mobiliser pour la création d'un lycée d'enseignement général et de formations supérieures
- ▶ multiplier les dispositifs d'incitation à l'embauche (dispositifs d'accompagnement, passerelles, partenariats école-entreprise)
- ▶ mieux accompagner les jeunes dans leurs recherches de stage, d'emploi, de logement



Tourisme & culture

Enjeu n°1

Valoriser le territoire auprès des visiteurs et des professionnels

- ▶ mettre en valeur les spécificités de notre patrimoine rural, artisanal et industriel
- ▶ améliorer la visibilité des activités touristiques ouvertes au public et la promotion des structures existantes (ou en projet) auprès des investisseurs touristiques potentiels
- ▶ adapter l'offre de restauration et d'hébergement (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings) à la fréquentation touristique

Enjeu n°2

Offrir une vie culturelle dynamique et accessible à tous

- ▶ mettre en place un équipement culturel polyvalent adapté aux pratiques et aux attentes culturelles des habitants
- ▶ renforcer les partenariats et les actions culturelles en place, notamment celles tournées vers un public jeune (Le Palace, bibliothèques, Conservatoire de musique)
- ▶ accompagner les initiatives culturelles



Environnement

Enjeu n°1

S'engager dans la transition énergétique en développant les énergies renouvelables

- ▶ encourager et accompagner le recours aux sources de production d'électricité renouvelable (éolien, photovoltaïque) et les projets de bioénergie (chaufferie bois, méthanisation)
- ▶ soutenir l'accompagnement et le conseil auprès des communes en matière d'optimisation énergétique

- ▶ poursuivre la sensibilisation de la population pour faire évoluer les pratiques environnementales dans notre quotidien

Enjeu n°2

Renforcer l'action en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets

- ▶ affirmer le soutien aux projets du Syndicat Mixte Cyclad
- ▶ faciliter l'implantation d'entreprises liées aux nouvelles filières de traitement des déchets

Enjeu n°3

Préserver la qualité de l'eau

- ▶ poursuivre la réflexion sur l'élaboration d'un plan de gestion de l'eau
- ▶ définir les solutions adéquates pour la mise en place de l'assainissement collectif sur tout le territoire



Cadre de vie

Enjeu n°1

Améliorer la mobilité avec des moyens de transport alternatifs

- ▶ favoriser les liaisons douces (déplacements non-motorisés, pistes cyclables)
- ▶ soutenir la fréquence des arrêts TGV de Surgères et en TER sur le territoire
- ▶ développer le transport en commun (bus, navettes, transports à la demande)
- ▶ encourager l'auto-portage et le co-voiturage

Enjeu n°3

Fournir des services de santé accessibles et mieux répartis sur le territoire

- ▶ définir une stratégie favorable à l'installation de professionnels de la santé, notamment en accompagnant l'implantation de pôles de santé mutualisés
- ▶ favoriser la création de petites unités de proximité pour l'accueil des personnes âgées
- ▶ accroître les services d'aide à domicile

Enjeu n°5

Placer l'écoute et la solidarité au cœur de notre action sociale

- ▶ consolider les missions, assumées par le CIAS, de soutien aux personnes les plus fragilisées, notamment dans les domaines de l'aide alimentaire, du logement temporaire et de l'hébergement d'urgence
- ▶ maintenir l'accompagnement des associations et approfondir la coordination avec les partenaires sociaux
- ▶ valider avec le CIAS un "Projet de territoire social" à l'horizon 2016-2017

Enjeu n°2

Adapter et mieux répartir le parc de logements

- ▶ augmenter le nombre de logements locatifs pour densifier les villages et les bourgs
- ▶ faciliter l'implantation d'un parc de petits logements à petits prix
- ▶ acquérir du foncier pour construire des logements étudiants et sociaux

Enjeu n°4

Garantir la diversité et une répartition juste des services d'accueil de l'enfance

- ▶ poursuivre le travail de mise en réseau des services d'accueil enfance sur le territoire
- ▶ améliorer la qualité des services d'accueil enfance (centre de loisirs, périscolaire, TAP)
- ▶ poursuivre le développement des moyens de transport entre les écoles et les centres de loisirs

Enjeu n°6

Proposer une pratique sportive renouvelée et plus équilibrée

- ▶ développer les équipements sportifs polyvalents et mutualisés, à proximité des établissements scolaires
- ▶ proposer des équipements aux normes, adaptés aux ambitions des clubs
- ▶ encourager et soutenir, si nécessaire, le regroupement des associations et des clubs pour permettre le maintien de leurs activités